

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 04-juin-2009

Date de révision 26-déc.-2021

Numéro de révision 5

## 1. Identification

Sodium methoxide, 0.5M solution in methanol Nom du produit

AC427220000; AC427221000; AC427228000 Cat No.:

**Synonymes** Sodium methylate

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

**Fabricant** Importateur / Distributeur

Acros Organics Fisher Scientific Company Fisher Scientific One Reagent Lane 112 Colonnade Road, One Reagent Lane Fair Lawn, NJ 07410 Fair Lawn, NJ 07410 Ottawa, ON K2E 7L6. Tel: (201) 796-7100

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence For information **US** call: 001-800-ACROS-01 / Europe call: +32 14 57 52 11

> Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 CHEMTREC Tel. No. US: 001-800-424-9300 / Europe: 001-703-527-3887

# 2. Identification des dangers

Classification

**Classification WHMIS 2015** Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Liquides inflammables Catégorie 2 Catégorie 3 Toxicité orale aiguë Toxicité cutanée aiguë Catégorie 3 Toxicité aiguë par inhalation Catégorie 3 Catégorie 2 Corrosion cutanée/irritation cutanée Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 1 uniaue)

Organes cibles - Appareil respiratoire, Système nerveux central (SNC), nerf optique.

Organe cible spécifique en cas de toxicité - (exposition Catégorie 1

répétée)

Organes cibles - Rein, Foie, rate, Sang, Appareil respiratoire.

Éléments d'étiquetage

#### Mot indicateur

Danger

## Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables

Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des veux

Peut irriter les voies respiratoires

Peut causer de la somnolence et des étourdissements

Risque avéré d'effets graves pour les organes

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



### Conseils de prudence

#### Prévention

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

#### Intervention

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

Rincer la bouche

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Risque d'explosion en cas d'incendie

Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales

Évacuer la zone

## Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un récipient fermé

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

#### Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

### **Other Hazards**

Poison, peut être mortel ou provoquer la cécité en cas d'ingestion

# 3: Composition/informations sur les composants

| Composant           | No. CAS  | % en poids |  |
|---------------------|----------|------------|--|
| Méthanol            | 67-56-1  | 97-98      |  |
| Méthylate de sodium | 124-41-4 | 2-3        |  |

## 4. Premiers soins

Conseils généraux Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale

immédiate est requise.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Une consultation médicale immédiate est requise.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Une

consultation médicale immédiate est requise.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Ne pas utiliser la

méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. Une consultation médicale immédiate est requise.

**Ingestion** NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Symptômes et effets les plus

importants

Difficulté à respirer. L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des vomissements: Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête,

des vertiges, de la fatigue, des nausées et des vomissements

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Dioxyde de carbone (CO2), Produit chimique, Sable sec, Mousse antialcool. Une eau

atomisée peut être utilisée pour refroidir les contenants fermés.

Moyens d'extinction inappropriés L'eau peut s'avérer sans effet

Point d'éclair 11 °C / 51.8 °F

**Méthode -** Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation 455 °C / 851 °F

Limites d'explosivité

 Supérieures
 36.00 vol %

 Inférieure
 7.30 vol %

Sensibilité aux chocs
Aucun renseignement disponible
Sensibilité aux décharges
Aucun renseignement disponible

électrostatiques

## Dangers spécifiques du produit

Inflammable. Risque d'inflammation. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent remonter jusqu'à la source d'ignition et causer un retour de flammes. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

| Santé | Inflammabilité | Instabilité | Dangers physiques |
|-------|----------------|-------------|-------------------|
| 2     | 3              | 0           | N/A               |

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des

endroits sécuritaires. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec les

yeux, la peau ou les vêtements.

**Précautions environnementales** Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter la section 12 pour des données écologiques

supplémentaires.

Méthodes de confinement et de

nettoyage

Éliminer toutes les sources d'inflammation. Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration.

# 7. Manutention et stockage

Manutention

Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, demander immédiatement une assistance médicale.

Entreposage.

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Zone contenant des substances inflammables. Matières incompatibles. Agents oxydants forts.

# 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

#### Directives relatives à l'exposition

| Composant | Alberta       | Colombie-Brita | Ontario       | Québec        | ACGIH TLV     | OSHA PEL              | NIOSH IDLH     |
|-----------|---------------|----------------|---------------|---------------|---------------|-----------------------|----------------|
|           |               | nnique         |               |               |               |                       |                |
| Méthanol  | TWA: 200 ppm  | TWA: 200 ppm   | TWA: 200 ppm  | TWA: 200 ppm  | TWA: 200 ppm  | (Vacated) TWA:        | IDLH: 6000 ppm |
|           | TWA: 262      | STEL: 250 ppm  | STEL: 250 ppm | TWA: 262      | STEL: 250 ppm | 200 ppm               | TWA: 200 ppm   |
|           | mg/m³         | Skin           | Skin          | mg/m³         | Skin          | (Vacated) TWA:        | TWA: 260       |
|           | STEL: 250 ppm |                |               | STEL: 250 ppm |               | 260 mg/m <sup>3</sup> | mg/m³          |
|           | STEL: 328     |                |               | STEL: 328     |               | (Vacated) STEL:       | STEL: 250 ppm  |
|           | mg/m³         |                |               | mg/m³         |               | 250 ppm               | STEL: 325      |
|           | Skin          |                |               | Skin          |               | (Vacated) STEL:       | mg/m³          |
|           |               |                |               |               |               | 325 mg/m <sup>3</sup> | _              |
|           |               |                |               |               |               | Skin                  |                |
|           |               |                |               |               |               | TWA: 200 ppm          |                |
|           |               |                |               |               |               | TWA: 260              |                |
|           |               |                |               |               |               | mg/m³                 |                |

#### Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH IDLH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

#### Mesures techniques

Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé. l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

## <u>Équipement de protection individuelle</u>

Protection des veux Lunettes de sécurité

Protection des mains Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

Matériau des gants Le temps de passage Épaisseur des gants Commentaires à gants Caoutchouc nitrile Voir les recommandations du Protection contre les éclaboussures seulement Viton (R) fabricant

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles. Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

## **Protection respiratoire**

Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu Type de filtre recommandé: bas point d'ébullition solvant organique Type AX Brun conforme au EN371

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

## Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

#### Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Liquide Incolore **Aspect** 

Odeur Aucun renseignement disponible Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible рΗ Aucun renseignement disponible

-98 °C / -144.4 °F Point/intervalle de fusion

65 °C / 149 °F @ 760 mmHg Point/intervalle d'ébullition

Point d'éclair 11 °C / 51.8 °F

Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz) Non applicable Limites d'inflammabilité ou d'explosion

**Supérieures** 36.00 vol % Inférieure 7.30 vol %

Aucun renseignement disponible Pression de vapeur Aucun renseignement disponible Densité de vapeur

0.800 Densité

Solubilité Miscible avec l'eau Coefficient de partage octanol: eau Aucune donnée disponible 455 °C / 851 °F Température d'auto-inflammation

Aucun renseignement disponible Température de décomposition Viscosité Aucun renseignement disponible

**Formule moléculaire** C H3 Na O **Masse moléculaire** 54.02

## 10. Stabilité et réactivité

**Danger de réaction** Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Produits incompatibles. Excès de chaleur. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces

chaudes et des sources d'inflammation.

Matières incompatibles Agents oxydants forts

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2)

**Polymérisation dangereuse** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Réactions dangereuses** Aucun dans des conditions normales de traitement.

# 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

## Renseignements sur le produit Renseignements sur les

composants

| Composant |                     | DL50 orale                     | DL50 épidermique              | LC50 Inhalation               |  |
|-----------|---------------------|--------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|--|
|           | Méthanol            | LD50 = 1187 – 2769 mg/kg (Rat) | LD50 = 17100 mg/kg ( Rabbit ) | LC50 = 128.2 mg/L ( Rat ) 4 h |  |
|           | Méthylate de sodium | 1687 mg/kg ( Rat )             | >2000 mg/kg ( Rat )           | Non inscrit(e)                |  |

**Toxicologically Synergistic** 

**Products** 

Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

| Composant           | No. CAS  | CIRC           | NTP            | ACGIH          | OSHA           | Mexique        |
|---------------------|----------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Méthanol            | 67-56-1  | Non inscrit(e) |
| Méthylate de sodium | 124-41-4 | Non inscrit(e) |

Effets mutagènes Des effets mutagènes ont eut lieu sur des êtres humains.

Effets sur la reproduction Des expériences ont montré des effets toxiques pour la reproduction sur des animaux de

laboratoire.

Effets sur le développement Effets développementaux observés sur l'animal de laboratoire. Component substance is

listed on California Proposition 65 as a developmental hazard.

**Tératogénicité** Des effets tératogènes ont eut lieu sur des animaux expérimentaux.

STOT - exposition unique Appareil respiratoire Système nerveux central (SNC) nerf optique

STOT - exposition répétée Rein Foie rate Sang Appareil respiratoire

**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des

aigus et différés maux de tête, des vertiges, une fatique, des nausées et des vomissements: Les

symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges, de la

fatique, des nausées et des vomissements

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens Aucun renseignement disponible

**Autres effets nocifs** Consulter l'article correspondant du RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical

Substances des États-Unis) pour des renseignements complets. Les propriétés

toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

# 12. Données écologiques

#### Écotoxicité

Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement.

| Composant | Algue d'eau douce | Poisson d'eau douce       | Microtox                 | Daphnia magna         |
|-----------|-------------------|---------------------------|--------------------------|-----------------------|
| Méthanol  | Non inscrit(e)    | Pimephales promelas: LC50 | EC50 = 39000 mg/L 25 min | EC50 > 10000 mg/L 24h |
|           |                   | > 10000 mg/L 96h          | EC50 = 40000 mg/L 15 min | _                     |
|           |                   |                           | EC50 = 43000 mg/L 5 min  |                       |

Persistance et dégradabilité Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa volatilité. Mobilité

| Composant           | Log Poctanol/eau |  |
|---------------------|------------------|--|
| Méthanol            | -0.74            |  |
| Méthylate de sodium | -0.75            |  |

## 13. Données sur l'élimination

### Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

| Composant          | RCRA - déchets de série U | RCRA - déchets de série P |
|--------------------|---------------------------|---------------------------|
| Méthanol - 67-56-1 | U154                      | -                         |

# 14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN1992

Liquide inflammable, toxique, n.s.a. Nom officiel d'expédition Nom technique Methyl alcohol ,Sodium methylate

Classe de danger Classe de danger subsidiaire 6.1 Groupe d'emballage

TMD

No ONU UN1992

Liquide inflammable, toxique, n.s.a. Nom officiel d'expédition

Classe de danger Classe de danger subsidiaire 6.1 Groupe d'emballage

IATA

No ONU UN1992

Nom officiel d'expédition Liquide inflammable, toxique, n.s.a.

Classe de danger 3 Classe de danger subsidiaire 6.1 Groupe d'emballage Ш

IMDG/IMO

No ONU UN1992

Nom officiel d'expédition Liquide inflammable, toxique, n.s.a.

Classe de danger 3
Classe de danger subsidiaire 6.1
Groupe d'emballage II

# 15. Informations sur la règlementation

#### Inventaires internationaux

| Composant           | No. CAS  | DSL | NDSL | TSCA | TSCA Inventory<br>notification -<br>Active-Inactive | EINECS    | ELINCS | NLP |
|---------------------|----------|-----|------|------|---|-----------|--------|-----|
| Méthanol            | 67-56-1  | X   | -    | X    | ACTIVE  | 200-659-6 | •      | -   |
| Méthylate de sodium | 124-41-4 | X   | -    | Х    | ACTIVE  | 204-699-5 | -      | -   |

| Composant           | No. CAS  | IECSC | KECL     | ENCS | ISHL | TCSI | AICS | NZIoC | PICCS |
|---------------------|----------|-------|----------|------|------|------|------|-------|-------|
| Méthanol            | 67-56-1  | X     | KE-23193 | X    | X    | X    | Х    | Х     | X     |
| Méthylate de sodium | 124-41-4 | Х     | KE-23196 | Х    | Х    | Х    | Х    | Х     | Х     |

#### Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**IECSC** - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

### Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

| Composant | NPRI   | Agence Canadienne de<br>Protection de l'Environnement<br>(CEPA) - Liste des substances<br>toxiques | Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA) |
|-----------|--|--|--|
| Méthanol  | Part 1, Group A Substance<br>Part 5, Individual Substances Part 4<br>Substance |  |  |

## Autres réglementations internationales

### Autorisation/Restrictions selon EU REACH

| Composant           | substances soumises à | REACH (1907/2006) - Annexe XVII -<br>Restrictions applicables à<br>certaines substances dangereuses | Règlement REACH (CE<br>1907/2006) article 59 - Liste<br>candidate des substances<br>extrêmement préoccupantes<br>(SVHC) |
|---------------------|-----------------------|---|---|
| Méthanol            | -                     | Use restricted. See item 69. (see link for restriction details)                                     | •   |
| Méthylate de sodium | -                     | Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)                                     | -   |

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| Composant           | No. CAS  | OECD HPV   | Des polluants<br>organiques<br>persistants | Potentiel de<br>destruction de<br>l'ozone | Restriction des<br>substances<br>dangereuses (RoHS) |
|---------------------|----------|------------|--|---|---|
| Méthanol            | 67-56-1  | Inscrit(e) | Non applicable                             | Non applicable                            | Non applicable                                      |
| Méthylate de sodium | 124-41-4 | Inscrit(e) | Non applicable                             | Non applicable                            | Non applicable                                      |

| Composant           | No. CAS  | La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs | Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité | Rotterdam<br>Convention (PIC) | Basel Convention<br>(Hazardous Waste) |
|---------------------|----------|--|--|-------------------------------|---------------------------------------|
| Méthanol            | 67-56-1  | 500 tonne  | 5000 tonne   | Non applicable                | Non applicable                        |
| Méthylate de sodium | 124-41-4 | Non applicable   | Non applicable   | Non applicable                | Non applicable                        |

# 16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

Date de préparation04-juin-2009Date de révision26-déc.-2021Date d'impression26-déc.-2021

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

## Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

# Fin de la fiche de données de sécurité